



بسم الله الرحمن الرحيم

Sudan University of sciences and Technology

College of Graduate Studies



**Difficultés liées à la production écrite de la proposition
subordonnée relative dans la langue française (Cas d'étude :
des apprenants de la troisième année de l'Université de
Rebat)**

**Difficulties related to the writing of relative clause in French
language (Case study: third year students of Rebat
university)**

الصعوبات المرتبطة بكتابة جملة الصلة في اللغة الفرنسية
(دراسة حالة طلاب جامعة الرباط المستوي الثالث)

**A dissertation Submitted in partial fulfillment to the requirements of
the degree of M.A. in French Language**

Prepared by: **EL gaili Gad Allah Ahmed**

B.A., French language, Al Neelain University, (2015)

Supervised by: D: Mohamed-Tahir Hamid Ahmed

Dédicace

Je dédie ce travail :

Aux personnes devant lesquelles tous les mots de l'univers sont incapables d'exprimer ma gratitude : à mes chers parents, A mes frères, à mes sœurs et à mes proches.

A mes amis.

A toute personne qui m'a aidé pendant l'élaboration de cette étude.

Remerciement

Tout d'abord, j'aimerais remercier Dieu de m'avoir donné la force et la patience pour finir ce travail.

Je tiens à adresser ma profonde reconnaissance à M. Mohamed Tahir Hamid qui m'a orientée dans cette recherche.

Mes remerciements vont également à tous les professeurs qui m'ont encouragé et apporté des aides précieuses pour la réalisation de ce travail.

Résumé

Cette étude vise d'abord à identifier les difficultés liées à la production écrite de la proposition subordonnée relative, chez les étudiants de la troisième année à l'Université de Rebat. L'étude vise ensuite à savoir les causes des difficultés à travers les résultats d'un test présenté aux apprenants et suggérer, enfin, des solutions de traitement de ces difficultés. Pour arriver à ces objectifs, nous suivons une méthode descriptive et analytique, avec une présentation théorique tirée des livres de grammaire, suivie d'une analyse et des statistiques concernant les réponses données au test. Cette étude a obtenu un résultat de confirmation des difficultés : la plupart des apprenants ont du mal à utiliser les pronoms relatifs, d'autres sont incapables de former une proposition relative, et d'autres ne peuvent pas distinguer entre la proposition principale et la proposition subordonnée relative. La solution suggérée réside dans l'intensification d'exercices structuraux et de correction syntaxique.

مستخلص

تهدف هذه الدراسة أولاً إلى التعرف على الصعوبات المرتبطة بكتابة جملة الصلة باللغة الفرنسية، والتي يواجهها طلاب السنة الثالثة بجامعة الرباط. وتهدف ثانياً إلى معرفة أسباب هذه الصعوبات عبر نتائج اختبار قدمناه للدارسين. وثالثاً إلى اقتراح حلول للتعامل مع هذه الصعوبات. ولبلوغ هذه الأهداف، اتبعنا منهجاً وصفيًا وتحليليًا، مع تقديم نظري أخذناه عن كتب قواعد اللغة الفرنسية، يعقبه تحليل وإحصائيات متعلقة بالإجابات التي أعطتها الدارسون لأسئلة الاختبار. توصل هذا البحث إلى نتيجة تؤكد وجود الصعوبات، ذلك أن أغلب الدارسين يصعب عليهم استخدام ضمائر الموصول، كما نجد أن آخرين لا يستطيعون تكوين جملة صلة، ومنهم من لا يستطيع التفريق بين الجملة الرئيسة وجملة الصلة. ويكمن الحل المقترح في تكثيف التمارين البنيوية وتصحيح تركيب الجمل.

Abstract

The objectives of this study are, firstly, to identify the difficulties associated with the written production of the relative subordinate clause in French by third year students at the University of Rebat. Secondly, to find out the causes of the difficulties through the results of a test presented to learners and, thirdly, to suggest solutions for dealing with these difficulties. To achieve these goals, we follow a descriptive and analytical method, with a theoretical presentation drawn from grammar books, followed by analysis and statistics regarding the answers given to the test. This study obtained a result confirming the difficulties: most learners have difficulty using French relative pronouns, others are unable to form a relative clause, and others cannot distinguish between the main clause and the relative subordinate clause. The suggested solution lies in intensifying structural exercises and syntactic correction.

Introduction

0.1- Problématique

Notre étude s'intéresse aux problèmes et difficultés qui rencontrent les apprenants du FLE à la troisième année de l'Université de Rebat en ce qui concerne la production de la proposition subordonnée relative.

Il y a plusieurs types de phrases en fonction de leurs caractéristiques. Suivant la présence de noyaux verbaux, il y a lieu de distinguer les phrases simples et les phrases complexes.

Les phrases simples contiennent un seul noyau constitué par le verbe. Autrement dit, elles n'ont qu'un seul groupe verbal. C'est pour cette raison que ce sont les phrases les plus utilisées par les personnes qui apprennent une langue étrangère.

Les phrases complexes, à leur tour, sont des phrases comprenant au moins deux propositions. Chacune de leurs parties sont appelées des propositions. Autrement dit, les phrases complexes contiennent des propositions reliées au moyen soit de marqueurs de coordination (conjonction ou pronoms adverbes) soit de marqueurs de subordination (conjonction ou pronoms relatifs) ou soit de signes de ponctuation. La proposition relative est une proposition subordonnée complexe servant le plus souvent d'expansion nominale, et commençant par un pronom relatif (*qui, que, dont, quoi, où, lequel, quiconque*)

Partant de ces définitions nous pouvons dire que notre idée s'est formée sur la proposition subordonnée relative, l'axe de notre recherche, parce que durant nos études universitaires, nous avons remarqué que la plupart des apprenants de la langue française ont des difficultés au niveau de la production écrite de la proposition subordonnée relative. Les apprenants

ne peuvent pas produire une proposition correcte avec conjonction de subordination. Nous pensons qu'il existe plusieurs raisons derrière ces difficultés. Il importe donc de les détecter et de les résoudre. Notre choix de ce sujet se justifie par son importance pour les enseignants et les apprenants en classe de FLE à l'Université de Rebat. Notre problématique se base sur les difficultés de la formation et de l'utilisation de la proposition subordonnée rencontrée par les apprenants de la langue française à l'Université de Rebat.

Nous trouvons que c'est dans le domaine de la syntaxe en linguistique qu'on s'occupe de la structure des phrases. Nous nous posons donc la question suivante :

- Quelle est la définition des termes de base pour cette étude ?

Cela comprend la linguistique, la syntaxe, la grammaire de la phrase, etc. L'exposé des définitions va jusqu'au traitement de la conception et de l'aspect général de la phrase syntaxique.

L'objet de notre étude, la proposition subordonnée relative, fait partie d'une phrase complexe. Il nous faut réfléchir par rapport à cette dernière, et nous posons la question :

- Qu'est-ce que la phrase complexe, et la proposition subordonnée relative ?

La réponse de cette question nous mène à des définitions du terme *phrase complexe*, aux types de la phrase complexe. Nous devons également étudier la proposition subordonnée et ses différentes possibilités, et de passer, par la suite, à la proposition subordonnée relative. Ce sera l'occasion de donner des exemples pour les types de la proposition subordonnée relative.

Le questionnement jusqu'ici théorique se complète par une application qui se concrétise dans une partie pratique où nous nous posons essentiellement la question suivante :

- Où réside la difficulté de la proposition subordonnée relative chez les apprenants ?

L'analyse des résultats d'un test adressé aux apprenants va nous aider à obtenir les résultats finaux de cette difficulté. Nous allons choisir pour le cas d'étude les étudiants de la troisième année à l'Université de Rebat.

0.2- Organisation de la recherche

C'est en fonction des questions posées ci-dessus que nous allons diviser notre recherche en trois chapitres.

Le premier chapitre, sous le titre « *Définition de la base* » répond à la première question.

Le deuxième chapitre, intitulé « *Phrase complexe et proposition subordonnée relative* », tente de répondre à la question qui concerne la définition de ces notions grammaticales. Nous y abordons les types de la phrase complexe, les caractéristiques et les types de la proposition subordonnée relative.

Le troisième chapitre, sous le titre « *analyse des réponses au test* » répond à la troisième question.

0.3- Méthode d'analyse :

Pour réaliser les objectifs de notre travail, nous avons suivi une méthode descriptive et analytique.

Premier Chapitre

Définitions de base

1.1. Aperçu sur la linguistique :

La linguistique est aussi l'étude scientifique du langage humain. Une étude est dite scientifique lorsqu'elle se fonde sur l'observation des faits et s'abstient de proposer un choix parmi ces faits au nom de certains principes esthétiques ou moraux. La linguistique moderne est fondée par Ferdinand de Saussure en 1916 à Paris. L'analyse de la langue peut procéder selon différents points de vue qui divisent la linguistique générale en trois branches essentielles. Chacune peut, en outre, dans son approche, se consacrer à un ou plusieurs aspects de la langue qui définissent autant de domaines de la linguistique.

1.1.2. Les branches de la linguistique :

1- La linguistique descriptive : la linguistique descriptive adopte un point de vue descriptif et synchronique pour élucider le fonctionnement de la langue à un moment donné. Elle est une branche privilégiée par les études linguistiques en général, et constitue une branche essentielle de la linguistique

2- La linguistique historique adopte un point de vue historique et diachronique. Elle s'intéresse à l'évolution des langues et s'attache à décrire et expliquer le changement linguistique.

3- La linguistique comparée adopte également une perspective diachronique. Elle compare différentes langues à différents moments de leur histoire pour identifier leur parenté génétique.

4- La linguistique typologique pourrait être définie comme ni proprement descriptive, ni proprement synchronique, ni proprement diachronique. Elle tente de classer les langues en sous-ensembles linguistiques selon leur organisation structurelle (Garric, 2001).

1.1.3. Les domaines linguistiques :

La linguistique, confrontée à un objet non homogène, est même divisée en différents domaines d'étude dont les frontières ne sont ni hermétiques ni stables. Chacun de ces domaines privilégie un aspect de l'objet langue ainsi divisé en plusieurs niveaux d'analyse consacrés à une unité spécifique. Des rapprochements ou des éloignements accompagnent, selon les moments de la discipline, ce découpage, mais le consensus semble désormais établi sur les niveaux suivants :

La phonétique : est l'étude scientifique des sons de la parole du point de vue de leur production articulaire de leur transmission dans l'espace et de leur réception auditive.

La phonologie : comme le précédent domaine, la phonologie est l'étude de la face sonore du langage, mais elle adapte un point de vue fonctionnel. Elle envisage les sons en fonction de leur rôle dans la communication linguistique pour identifier ceux dotés d'une fonction distinctive dans la langue traitée.

La morphologie : est l'étude des unités significatives minimales d'une langue. Elle isole ces unités indivisibles et analyse selon quels processus elles se combinent pour former de nouvelles unités de sens.

La syntaxe : est l'étude de la phrase. Elle analyse selon quelles règles les unités de sens se combinent pour former des unités d'un niveau supérieur.

La sémantique : est l'étude de la signification des unités linguistiques, ainsi que de leurs relations.

La pragmatique : est l'étude de l'usage de la langue comme pratique énonciative intersubjective contextuellement située et dotée d'un pouvoir de faire (N. Garric, 2013, *Introduction à la linguistique*, Hachette, Paris).

1.1.4. Que décrit le linguiste ?

La première question est celle de l'objet de description du linguiste. La vision classique de l'étude du langage consiste à dire que le linguiste a pour objet de description les langues naturelles, dans l'espace et dans le temps. Dans l'espace, dans la mesure où son travail consiste non seulement à décrire une langue particulière, par exemple le français, mais surtout à décrire l'ensemble des variétés des langues qui sont parlées dans le monde. Dans le temps aussi, car les processus de changement dans la formation des langues, et dans leur évolution, sont fondamentaux pour comprendre en quoi consistent les langues naturelles. Si cette réponse peut sembler a priori acceptable, bien qu'impliquant un programme de recherche gigantesque, elle n'a pas été retenue telle quelle dans le projet de la science du langage, qu'est la linguistique contemporaine. Celle-ci s'est donnée en effet un objet plus abstrait, mais de portée plus générale, dont la connaissance devrait nous permettre de savoir en quoi consistent les langues naturelles. De manière lapidaire, nous dirons que le linguiste ne décrit pas les langues, mais la connaissance que les sujets parlants ont de leur langue. Dans cette perspective, la linguistique est une science qui appartient de plein droit à ce qu'on appelle aujourd'hui psychologie cognitive, à savoir, le domaine de la psychologie qui s'intéresse aux facultés mentales à l'origine des comportements, des pensées et des manifestations langagières.

Prenons un exemple pour illustrer cette première proposition. Les deux phrases suivantes illustrent une différence linguistique importante. Laquelle ?

1- D'incolores idées vertes dorment furieusement.

2- Sophie est un glaçon

1.1.5. Linguistique et grammaire

La grammaire et les grammaires

Pour bien comprendre en quoi consiste le projet d'une science du langage, nous allons monter d'abord en quoi la linguistique se distingue de la grammaire traditionnelle. Nous commencerons par distinguer la grammaire des grammaires. Par convention, nous désignerons par la grammaire d'une langue ce que cherche à décrire le linguiste, alors que nous parlerons des grammaires pour désigner les différentes descriptions de la langue écrites par les grammairiens.

1.2. La Grammaire Française :

Lorsqu'on dit que le français s'est développé (librement) entre le IX^{ème} et le milieu du XVI^{ème} siècle, on commet une légère inexactitude. Sans doute le français n'était-il pas enseigné pour lui-même dans les universités. Mais les copistes qui travaillaient à la reproduction manuscrite des ouvrages n'étaient pas des ignorances, et dans leurs ateliers s'établirent tôt de véritables règles d'orthographe et de ponctuation. Quant aux auteurs, on a vu comment ils s'appliquaient à fixer la grammaire et le style. Ce qui reste vrai, c'est que le nombre et la dispersion des centres intellectuels au Moyen Age, comme les tendances régionalistes très vives à cette époque, ne favorisaient pas la formation

d'une langue commune celle-ci ne se constituera pas en France, avant le début XVIème siècle.

1.2.1. La grammaire moderne a recours à différents critères pour définir la phrase, correspondant) à autant de points de vue sur la notion (Pierre Léon et Parth Bhatt, 2005 :183):

-Critère graphique :

Il consiste à définir la phrase comme un élément de la chaîne syntagmatique placé entre deux signes de ponctuation forte. Cette règle forte commode de reconnaissance se heurte à de sérieuses difficultés qui touchent à la variabilité de la segmentation graphique. Il est en effet impossible de s'appuyer sur une rigoureuse hiérarchie des signes de ponctuation. En outre, il existe des textes non ponctués. Comment les analyser ?

Marc Wilmet (*Grammaire critique du français*, p.438-439) a évoqué ce teste, proposé à 162 étudiants, donc l'objectif consistait à restituer la ponctuation d'un texte de Simenon, pourtant sans grande originalité. Aucun des étudiants n'est parvenu à restituer le découpage original des énoncés.

-Critère prosodique

Intervient ici la notion de schème intonatif. La phrase est censée se situer entre deux pauses, et présenter une courbe mélodique variable en fonction de sa modalité. Mais les courbes mélodiques ne sont pas des unités discrètes, et même si leur description est d'une indéniable nécessité en linguistique, elles ne sont pas de nature à fournir des critères suffisamment précis pour servir à l'identification de l'unité phrase

-Critère sémantique

La phrase est censée être une unité de sens et d'information, en ce qu'elle exprime un message sémantiquement complet. Il s'agit d'un critère faible à bien des égards. Tout d'abord parce que l'on retrouve la notion de complétude sémantique à tous les niveaux de l'analyse des unités significatives : aux niveaux du morphème, du mot, du syntagme, de la proposition, de l'enchaînement de propositions et du texte. Ce qui est de nature à en neutraliser la pertinence. Ensuite, parce que la notion de complétude sémantique ne permet pas de rendre compte de cette réalité fondamentale selon laquelle nous pouvons configurer de bien des manières un même contenu de sens et d'information : ex. Claire dort pendant que Juliette dessine (=1(phrase)) ; Claire dort. Pendant ce temps, Juliette dessine (=2 phrases)). Enfin, parce que la notion de complétude sémantique implique celle d'autonomie de l'unité de sens. Or, l'interprétation requiert un contexte car le discours se réalise toujours à partir d'un ensemble d'informations déjà données, et à partir d'un savoir partagé donc la connaissance est la condition même de l'activité interprétative. Prise au sens fort, la notion de complétude sémantique est donc inapte à définir la phrase.

-Critère grammatical

La phrase est censée être une unité grammaticalement autonome, et présenter une organisation spécifique articulant un sujet et un prédicat, réalisés respectivement sous la forme d'un constituant à tête nominale et d'un constituant à tête verbale. Donc, autonome formelle, et cohésion interne. Mais comment faire entrer dans ce cadre les (subordonnées) séparées de leur (principale) par un point (ex. il est absent Jusqu'à jeudi) ? Comment analyser les séquences de discours direct (ex. *il m'a dit ; j'arriverai à midi*), où la (phrase) de discours rapporté (*j'arriverai à midi*) constitue un complément essentiel du verbe de parole (*a dit*) ? Et

comment analyser les séquences averbales du type : *pas pour moi ? Merci. Ou alors très peu* (Franck Neveu, 2004 : 17).

1.3. Bases d'une syntaxe structurale

1.3.1. La terminologie traditionnelle

-La syntaxe est l'étude des relations des faits de langue. Elle a passé par trois phrases successives avant de reconnaître quel est son véritable et unique objet. On a commencé par faire ce qu'on appelait de la (grammaire) cette étude, inaugurée par les Grecs, continué principalement par les Français, est fondée sur la logique et dépourvue de toute vue scientifique et désintéressé sur la langue elle-même ; elle vie uniquement à donner des règles pour distinguer les formes correctes des formes incorrectes ; c'est une discipline normative, fort éloignée de la pure observation et dont le point de vue est forcément étroit.

-Syntaxe : composition et décomposition de la phrase :

Le terme syntaxe d'origine grecque, signifie arrangement. Il renvoie à un domaine de la linguistique consacré à la construction des phrases. Son objet est l'étude des combinaisons d'unités significatives pour former une phrase. Cette étude vise ainsi à formuler des règles qui déterminent la façon dont les morphèmes sont arrangés pour construire des unités syntaxiques intermédiaires, appelées syntagmes, et la façon dont ceux-ci à leur tour se combinent pour engendrer des phrases. Au-delà de ces quelques principes consensuels, définir la syntaxe est fort complexe, notamment quant à la question de sa place dans la description linguistique et de ses relations avec la morphologie et la sémantique. La question essentiellement soulevée est celle de l'autonomie de la syntaxe par rapport en particulier au sens. Naturellement ces considérations et ces

choix théoriques se répercutent sur objet, les tâches et les méthodes du syntacticien N. LE Querler, 1994, *précis de syntaxe française*, Paris P.65.

1.3.2.LA PHRASE SYNTAXIQUE

1.3.2.1 Définition de la phrase traditionnelle

- **La phrase traditionnelle** est définie comme l'ensemble des mots compris entre deux points. Mais, d'une part, cette définition ne convient pas à l'oral, car le point ne correspond pas nécessairement à une pause significativement plus longue, et, d'autre part, elle n'est pas non plus toujours satisfaisante à l'écrit. En effet, l'ensemble des mots compris entre deux points ne constitue pas toujours un tout cohérent :

Paul est parti. Tout seul.

Dans cet énoncé, la seconde (phrase) est dépendante syntaxiquement de la première, puisqu'elle est constituée d'un syntagme adjectival qui dépend syntaxiquement de *Paul*. En dépit du point, cet exemple est constitué d'une seule phrase syntaxique. Inversement, le point-virgule, par exemple, sépare les plus souvent deux phrases autonomes ; ainsi, même sans point, l'énoncé suivant est constitué de deux phrases syntaxiques :

Il est parti ; il n'avait pas envie de rester plus longtemps.

1.3.2. Critères syntaxiques

Les noms peuvent avoir toutes les fonctions dans la phrase : **fonctions primaires** (celles qui dépendent du verbe, comme le sujet, les attributs et les divers compléments du verbe) ou **fonctions secondaires** (celles qui dépendent d'un autre mot que le verbe : expansions du nom, du pronom, etc.) **Les fonctions et les critères syntaxiques selon** (*M. Riegel, Jean – Ch. Pellat et R. Rioul, 2009:207*):

La fonction d'un mot ou d'un groupe de mots est le rôle que cet élément joue dans la structure d'ensemble de la phrase où il est employé. C'est pourquoi une fonction se définit toujours en termes relationnels : un adjectif sera épithète d'un nom, attribut du sujet, du C.O.D. ou apposé à un groupe nominal, de même qu'un groupe nominal sera, selon les théories syntaxiques, sujet du verbe ou de la phrase. Les fonctions peuvent se définir selon différents critères et, dans la pratique, se caractérisent souvent par une conjonction de critères.

1.3.3. Phrase simple et phrase complexe

On appelle *phrase simple* une phrase syntaxique ne contenant aucun syntagme subordinal. On appelle *phrase complexe* une phrase contenant un ou plusieurs syntagmes subordinaux complément du verbe principal ou d'un autre syntagme dans la phrase.

1.3.4. Fonctions primaires et fonctions secondaires dans la phrase

Dans la phrase syntaxique à pivot verbal, un ensemble de syntagmes s'organise donc autour du verbe principal. Les syntagmes dont la fonction dépend directement du verbe sont les syntagmes en fonction primaire, ceux qui dépendent d'un autre mot que le verbe sont en fonction secondaire.

Parmi les fonctions primaires, on distingue les fonctions essentielles et les fonctions accessoires.

Les fonctions essentielles sont celles des syntagmes qu'on ne peut supprimer sans que la phrase devienne agrammaticale :

- Le sujet :

Le chat dort. *dort.

- Le complément d'objet direct ou indirect :

Le chat attrape une souris. *le chat attrape.

- l'attribut :

Cet étudiant est malade.

* cet étudiant est.

- le locatif :

Il est à paris. * il est.

- Le complément d'agent :

Cette affaire est suivie par le patron.

* cette affaire est suivie.

1.3.5. Les unités de la syntaxe :

A- La phrase : presque tous les linguistes s'accordent sur ce point : l'unité de base de la syntaxe est la phrase. Mais, paradoxalement, ces mêmes linguistes insistent sur la difficulté, voire l'impossibilité, à la définir à l'issue de l'analyse des définitions proposées par les écrits linguistiques, Marie-Noëlle Gary-Prieur (1985,p.43)

B- les classes de mots : partant du principe que les mots ne disposent pas tous des mêmes latitudes positionnelles dans une phrase, la syntaxe propose de les ranger. Décrire le fonctionnement syntaxique d'une langue requiert en effet une classification en plusieurs ensembles distincts des unités qui la composent

1.3.6.1-La syntaxe

L'analyse syntaxique a trois buts principaux :

- Définir la structure des groupes, en précisant les combinaisons possibles de catégories de mots
- Établir la structure des phrases, en spécifiant les combinaisons de groupes qui permettent de former des phrases
- Décrire les interprétations possibles des différentes structures syntaxiques, en fournissant une définition précise des notions traditionnelles telles que sujet grammatical, prédicat, complément d'objet direct, complément d'objet indirect, complément circonstancielle, etc. (p. Léon – Parth Bhatt, 3 édition, 2014, *structure du français modern, TORONT*)

La syntaxe d'une langue est constituée d'un ensemble de règles qui décrivent les structures phrastiques appartenant au répertoire de cette langue. Cette description devrait permettre d'identifier les phrases qui respectent les règles syntaxiques de la langue et celles qui les transgressent.

Les règles syntaxiques sont en nombre fini. Elles permettent cependant de produire un nombre infini d'énoncés. Le locuteur ne retient pas une liste de phrases déjà produites ou comprises, il établit certaines règles générales de combinaison et d'interprétation qui lui permettent d'encoder et de décoder tout énoncé possible dans sa langue. L'acquisition de la langue maternelle n'implique pas un stockage passif d'une multitude d'exemples, mais un processus actif d'élaboration de différents types de règles qui constituent le code linguistique (*Neveu Franck, 2004, structure*

de la phrase en français modern, CNAS, université de Sorbonne paris p.17).

2- syntaxe parlée et syntaxe écrite

La syntaxe de langue parlée spontanée est souvent marquée par des reprises, des ruptures, des constructions inachevées, ponctuées de termes d'hésitations, par exemple :

(Le métro, euh, vous savez, hein, selon moi, Ya, ben, faudrait voire, Ya que ça qui va vite, enfin, hein, à Paris...)

Souvent, on ne trouve pas de phrase achevée dans la langue parlée. Les théories syntaxiques ne portent généralement que sur les phrases (bien formée) de la langue écrite. (*M. Riegel – JEAN Christophe Pellat René Rioul, 1994, Grammaire méthodique, Paris*).

1.3.7. Les catégories de syntagmes

Un syntagme est un ensemble de mots

- organisé de façon cohérente autour d'un mot appelé *tête du syntagme*, et qui suffit à constituer un syntagme; c'est alors un ensemble comprenant un seul élément, par exemple *Jacques* ;
- pouvant avoir une fonction syntaxique dans une phrase.

La phrase est constituée d'un ensemble de syntagmes ayant une fonction dans cette phrase, et qu'on appelle **les constituants de la phrase** (constituants primaires ou secondaires : syntagmes en fonction primaire ou secondaire²).

Il est important de repérer le mot qui constitue la tête de syntagme, même si ce syntagme est très long et comporte un grand nombre

d'expansions de la tête de syntagme : dans un syntagme nominal, par exemple, divers compléments, épithètes, déterminants du nom. Ainsi, *Jacques* est un syntagme nominal qui est sujet dans *Jacques arrive demain*. Dans cette phrase, à la place de *Jacques*, le syntagme nominal sujet peut être

Mon frère

Mon grand frère

Mon grand frère architecte

Mon grand frère architecte qui habite Lyon et que je n'ai pas vu depuis plusieurs mois.

Dans chacun de ces quatre syntagmes nominaux, la tête du syntagme est *frère*.

Les mots qui peuvent être tête de syntagme sont les suivants :

Le nom	syntagme nominal (S.N.)
Le pronom	syntagme pronominal (S.Pron.)
Le verbe	syntagme verbale (S.V.)
L'adjectif	syntagme adjectival (S. Adj)
L'adverbe	syntagme adverbial (S.Adv.)

Ne peuvent pas donc constituer une tête de syntagme : les déterminants, les conjonctions, les prépositions, les interjections.

Deuxième chapitre

(La phrase)

Définitions de base

La Phrase

On appelle *phrase simple* une phrase syntaxique ne contenant aucun syntagme Subordinal. On appelle *phrase complexe* une phrase contenant un ou plusieurs syntagmes subordinaux complément du verbe principal ou d'un autre syntagme dans la phrase.

Autre définition de la phrase

Est l'unité de communication linguistique, c'est-à-dire qu'elle ne peut pas être subdivisée en deux ou plusieurs suites (phonique ou graphique) constituant chacune un acte de communication.

2.1. Phrase simple en français :

Définition et critères de la phrase simple :

Une phrase est d'abord une séquence de mots que tout sujet parlant non seulement est capable de produire et d'interpréter, mais dont il sent aussi intuitivement l'unité et les limites. Les définitions usuelles de la phrase s'appuient sur cette connaissance implicite qui n'est pas incompatible avec la rigueur d'une analyse méthodique. (Martin Riege, René Rioul 2009 : 201)

Une phrase simple peut se définir comme une séquence linguistique caractérisée par une complétude syntaxique, dont la construction ne met en jeu aucun mécanisme d'intégration de structure phrastiques (ou propositionnelles). (Franck Neveu, 2004 :31).

Il y a trois définitions qui se posent :

- Une première définition identifie la phrase à une suite de mots délimitée par une lettre majuscule initiale et par une ponctuation forte finale.
- Cette définition graphique a une contrepartie phonétique : une phrase est délimitée par deux pauses importantes et est caractérisée par une intonation qui varie selon son type.
- A ces deux critères, une certaine tradition pédagogique encore vivace en ajoute un troisième, d'ordre sémantique, selon lequel une phrase (est l'expression plus ou moins complexe) mais offrant un sens complet, d'une pensée, d'un sentiment, d'une volonté (Mauger :1968), ou bien (est apte à représenter pour l'auditeur l'énoncé complet d'une idée conçue par le sujet parlant) (I. Marouzeau, 1964).

Une notion récente de la phrase

La notion de phrase fait partie de ces catégories (de sens commun), que la tradition grammaticale française a imposé à notre conscience linguistique. Elle n'est donc pas qu'une notion grammaticale. Elle est également un produit culturel véhiculant diverses représentations de la langue, parfois mutuellement contradictoires : elle est une réalité prétendument objective, caractérisée par une certitude empirique, celle de fournir un cadre (naturel) à l'étude de la langue ; elle est également un modèle normatif plus ou moins intériorisé, fondé sur les règles pour le moins variables de la (correction) langagière ; elle est en outre fréquemment pensée comme le lieu d'expression privilégié de la subjectivité de l'énonciateur, permettant notamment d'évaluer la faculté d'invention et l'originalité expressive d'un énonciateur (d'un auteur) (*N. Franck, 2004, structure de la phrase en français moderne, CNRS, université de Sorbonne Paris.p787*).

2.2. la phrase complexe

Les **phrases complexes** se distinguent traditionnellement selon leur mode de composition, c'est-à-dire selon la façon dont une ou plusieurs phrases constituantes (P1, P2) etc., généralement appelée **proposition (2)**, s'insèrent dans la structure globale

Il y a trois types de phrase:

2.2.1. *Phrase complexe : juxtaposition, coordination, et subordination*

- **il y a juxtaposition (XIX) :1.)** lorsque la phrase complexe est formée d'une suite de deux ou plusieurs propositions qui pourraient être considérées chacune comme une phrase autonome, qui sont généralement séparées à l'oral par une pause et à l'écrit par un signe de ponctuation, mais dont le rapport n'est pas explicitement marqué par un mot de relation : *les chiens aboient, la caravane passe* (proverbe). Une proposition juxtaposée a donc le même statut syntaxique que la phrase globale dont elle est un élément.

2.2.2. il y a coordination (XIX :2.), lorsque la phrase complexe est formée d'une séquence de propositions juxtaposée dont la dernière au moins est reliée aux autres par un mot de liaison, qui peut être soit une conjonction de coordination, soit un adverbe conjonctif (XIX :3.) : *les chiens aboient, mais la caravane passe.*

2.2.3. Il y a subordination (3), lorsque la phrase complexe est construite sur le rapport de dépendance orientée entre une proposition dite subordonnée et une proposition dite principale ou régissante (la subordonnée dépend le plus souvent d'un constituant de la proposition principale) : *bien que les chiens aboient, la caravane passe- j'attends que la caravane passe.* Les propositions subordonnées sont généralement introduites par des termes marquant leur dépendance par rapport à la principale : conjonction de subordination (*que, quand, parce que, etc.*),

pronoms relatifs et mots interrogatifs. Mais il existe des subordonnées sans terme introducteur : subordonnées infinitives avec ou sans sujet réalisé (XVII : 3.), participiales (XVIII :2.2.) et autres constructions dites (absolues) (VI :4.7.2.).

2.3. La subordination

Les propositions subordonnées

La subordination est une relation asymétrique de dépendance entre une proposition dite subordonnée (ou enchâssée) et une proposition dite principale (matrice), dans laquelle la première joue le rôle d'un constituant de la seconde. Ainsi dans la phrase complexe *Jean attend que Pierre revienne*, la proposition *que Pierre revienne* joue par rapport au verbe *attendre* le même rôle (de complément d'objet) que le groupe nominale *le retour de Pierre*.

Comme constituant de la principale, la subordonnée est incluse dans cette dernière. Cette réalité est généralement masquée par les découpages des grammaires traditionnelles, qui isolent mécaniquement la principale par soustraction de la subordonnée.

Les marques de la subordination

Pour qu'une proposition joue un rôle dans une construction plus grande, elle doit subir un minimum de modifications qui lui permettent d'y exercer les mêmes fonctions d'un seul mot ou d'un groupe de mots. Formellement, le caractère subordonné d'une proposition est généralement indiqué par la présence d'un terme introducteur. On distinguera :

- Les subordonnées introduites par conjonction de subordination qui n'a jamais de fonction à l'intérieur de la subordonnée.
- La conjonction *que* est un pur marqueur de subordination qui introduit des subordonnées dites complétives parce qu'elles jouent fréquemment le rôle de complément, mais dont les multiples fonctions, identiques à celles d'un GN, sont déterminées par leur position dans la principale. Elle peut se former avec les propositions *à, de, en, et sur* et les locutions *ce que, ce qui* qui introduisent des subordonnées construites indirectement [*Je tiens à ce que vous soyez présents, à votre présence*].
- La conjonction *si* est l'équivalent interrogatif de *que* : elle cumule le marquage de la subordination et l'indication du caractère interrogatif de la subordonnée (marqué par *est-ce que* dans l'interrogation directe) : *je sais qu'il viendra je me demande s'il viendra*.

Les propositions circonstancielles sont introduites par des conjonctions et des locutions conjonctives qui à la fois marquent leur caractère subordonné et spécifient leur rapport sémantique avec le reste de la phrase. Certaines sont annoncées par la présence d'un élément corrélateur dans la principale :

-Il était si ému qu'il en pleurait.

Aussi peut-on les analyser comme des propositions subordonnées à cet élément corrélateur, avec lequel elles forment un constituant discontinu (p.ex. *qu'il en pleurait*, où le second élément dépend du premier).

- Les subordonnées introduites par un terme relatif qui amalgame la marque de subordination et l'indication d'une fonction à l'intérieur

de la subordonnée (*le livre qui* (sujet /*que* (objet dont complément prépositionnel etc.)). Il est significatif que le français populaire décumule souvent les deux rôles en généralisant que comme marque de subordination et en exprimant la fonction séparément sous la forme d'un pronom personnel ou d'un déterminant possessif : *Le livre que je t'en avais parlé/ que j'ai oublié son titre – la fille que je vis* (Renaud,).

-les subordonnées introduites par des termes interrogatifs qui signalent le début de la proposition (*je me demande où va Pierre*). Ces termes ne marquent pas spécifiquement le rapport de subordination, puisqu'ils introduisent également l'interrogation directe correspondante (*où va Pierre ?*). Le caractère subordonné de la proposition est alors indiqué par ses propriétés structurales internes : absence d'intonation interrogative, impossibilité d'inverser le sujet pronominal (**je me demande où va-t-il ?*) et de placer le mot interrogatif dans une position non initiale (*pierre va où ? / *je me demande pierre va où*). MARTIN Riegel – JEAN Christophe pellat René Rioul, 1994, *Grammaire méthodique*, paris, page 781

2.4. Place de la proposition relative

Pour éviter toute ambiguïté dans le repérage de l'antécédent, la proposition relative se place, dans la grande majorité des cas, immédiatement après son antécédent.

La phrase

La proposition avec le sujet, son prédicat et leurs déterminants éventuels, peut constituer un énoncé complet : *le soleil brille, mon père est dans la cour*, etc. : elle est dite alors proposition indépendante et constitue une phrase.

Les phrases simples.

Elles ne comportent qu'un membre centré autour d'un verbe à l'infinitif ou d'un verbe à un mode personnel :

Où aller ? - que dire ?

On entendit, pendant deux heures, le roulement sourd des charrettes défilant vers les halles.

Frédéric, en regardant tout cela, croyait presque rêver.

Les phrases complexes.

On désigne ainsi les phrases qui comportent plusieurs propositions, celles-ci sont ou bien juxtaposées, ou bien coordonnées, ou bien subordonnées.

Les phrases complexes à propositions juxtaposées ou coordonnées.

Ce qui caractérise ces phrases, c'est :

- 1- Que chacune des propositions qui les composent a une autonomie grammaticale qui pourrait lui permettre de fonctionner comme une phrase simple :

Effrayée, elle s'arrête, elle ne peut que s'écrier à Dieu, face contre terre, à travers de longs silences : (sana me et sanabor.)

(Cet exemple, par simple changement de ponctuation, pourrait devenir *Effrayée, elle s'arrête. Elle ne peut que s'écrier...*)

- 2- Qu'il manque à chacune de ces propositions, sauf à la dernière, une mélodie conclusive, et qu'on ne les sépare pas par une pause forte.

Type : *je viendrai, mais je ne pourrai pas rester longtemps.*

Il broute, il se repose,

Il s'amuse à toute autre chose.

2.4.1. La proposition relative

La proposition relative est une proposition commençant par un pronom relatif (*qui, que, dont, quoi, où, lequel, quiconque*) ou par le syntagme contenant le pronom relatif, ou par, fait dans la langue écrite surtout, notamment juridique, par un nom accompagné du déterminant relatif

Place de la proposition relative

Dans l'usage ordinaire, la proposition relative suit immédiatement l'antécédent ;

Je signalerai dans ce livre un chapitre qui me paraît beau.

1-Les phrases relatives

La relativisation permet, comme la coordination, de combiner deux phrases autonomes, cette fois-ci, l'une des phrases perd son autonomie syntaxique pour devenir une proposition relative introduite par un pronom relatif. Cette proposition subordonnée relative s'insère dans la phrase principale sous le groupe nominal contenant le noyau nominal coréférentiel. De nouveau, la coréférence est une condition nécessaire.

Relatif

Les outils relatifs, constitués de la série des pronoms et adverbess simples *qui, que, quoi, dont, où*, et de la série composée des formes de *lequel* ont un fonctionnement complexe qui les rapproche à la fois :

- des conjonctions de subordination : ils jouent en effet un rôle de démarcation en introduisant la proposition relative, et de subordonnant, rattachant celle-ci à la principale ;
- et des pronoms : à la différence des conjonctions en effet, les mots relatifs occupent une fonction dans la proposition où ils figurent, et peuvent avoir un rôle de représentant par rapport à leur antécédent, dont ils reprennent le contenu sémantique.

Qu'est-ce qu'un pronom relatif ?

Les pronoms relatifs introduisent une proposition subordonnée relative. Ils remplacent un nom ou un pronom appelé « *antécédent* ».

2.4.2. La subordination

Est la relation qui unit, à l'intérieur de la phrase, des éléments qui ne sont pas de même niveau, qui ont des fonctions différentes, dont l'un dépend de l'autre. Ils forment un groupe, un syntagme, dans lequel il y a un élément syntaxiquement plus important, le noyau, qui est comme le support des éléments dépendants, appelés généralement les subordonnés.

Les propositions subordonnées sont généralement introduites par des termes marquant leur dépendance par rapport à la principale, (Conjonction de subordination)

. Causale (proposition subordonnée)

La proposition subordonnée de cause est décrite traditionnellement comme une proposition jouant le rôle de complément circonstanciel par rapport à la principale : le circonstant fonctionne comme un complément adjoint, il est donc mobile dans la phrase qu'il complète.

Ex. : *il n'est pas venu parce qu'il était fatigué. / parce qu'il était fatigué, il n'est pas venu.*

2.4.3. Les conjonctions de subordination

Les conjonctions de subordination et les locutions conjonctives subordonnantes appartiennent à la classe des mots invariables.

Exemples : *quand, combien, pourquoi, comment, que, qui, parce que.*

Les conjonctions de subordination

Les conjonctions de subordination marquent le seuil du constituant propositionnel qu'elles introduisent et sa dépendance par rapport à un autre terme de la phrase. Ainsi, dans *Je sais que Paul aime l'opéra et Jean la musique populaire*, le deuxième élément de la coordination, ayant perdu son statut propositionnel à la suite de l'effacement du verbe, ne peut plus être introduit par la conjonction *que*.

Les conjonctions de subordination déterminent également le mode des verbes des subordonnées circonstancielles en fonction de leur sémantique (*parce que, puisque, quand, si*, etc. sont suivies de l'indicatif, *quoique, bien que, avant que*, etc. du subjonctif), alors que le mode des complétives dépende de la proposition ou du terme régissant (si la

principale est négative ou interrogative, elle se mettent souvent au subjonctif) ou de leur fonction. Quelques-unes (P.ex. *que, si et comme*) expriment plus d'une relation et, inversement, il n'est guère de la relation qui soit exprimée par une seule conjonction de coordination ou par la juxtaposition.

2.4.4. Les locutions conjonctives

Les phrases qui emploient une locution conjonctive du genre *alors que, après que, avant que, bien que, depuis que, dès que, de sorte que, pour que, parce que, tandis que*, etc. représentent des cas particuliers de conjonction des phrases.

On peut relier deux phrases : par différentes locutions conjonctives *Lise faisait la cuisine pendant que Marie travaillait.*

- Lise faisait la cuisine alors que Marie travaillait.
- Lise faisait la cuisine parce que Marie travaillait.
- Marie travaillait tandis que Lise faisait la cuisine.

La proposition subordonnée circonstancielle s'oppose, dans le classement traditionnel, à la proposition subordonnée relative et à la proposition subordonnée complétive. Loin de constituer un type homogène, elle réunit, des propositions aux fonctionnements et aux outils souvent très divers. Une unité peut-elle cependant être trouvée à l'intérieur de cette classe ?

2.4.5. Définition sémantique

Traditionnellement proposée, cette définition fait de la circonstancielle une proposition située dans la dépendance d'une autre proposition dont elle énonce une circonstance qui rend possible ou accompagne l'action

principale. Ainsi la subordonnée circonstancielle peut-elle donner des indications :

- De temps (temporelle) :
Ex : *Dès que tu auras fini, nous sortions.*
- De but (finale) :
Ex : *Tu l'attendras afin qu'il te remette le livre.*
- De cause (causale) :
Ex : *il ne t'attendra pas qu'il prend le train de cinq heures.*
- D'opposition ou de concession (concessive) :
Ex : *alors que je travaille, tu t'amuses bruyamment.*
- D'hypothèse (hypothèque) :
Ex : *S'il fait beau, nous sortions.*
- De conséquence (consécutif)
Ex : *il travaille tant qu'il aura fini en avance.*

Proposition subordonnée complétive on appelle complétive une catégorie de proposition subordonnée, distincte, dans le classement traditionnel, des relatives et des circonstanciels, ayant comme principal trait commun la propriété syntaxique d'occuper dans la phrase l'une des **fonctions essentielles du groupe nominal** : complément d'objet surtout, mais encore sujet, terme complétif, attribut, etc.

Ex : *j'apprécie que tu sois venu.*

Chapitre trois

Analyse des réponses des étudiants

Analyse des données

Dans ce chapitre, nous allons présenter notre corpus, et donner des commentaires à l'égard de notre test effectué par les étudiants de la troisième année, ainsi que l'analyse des erreurs commises par les étudiants lors de l'utilisation de la proposition subordonnée relative.

3.1. Public visé

Le public visé par notre expérimentation était formé d'étudiants de troisième année de la faculté des Langues de l'université de Rebat afin d'identifier les difficultés liées à la production de la proposition subordonnée relative chez les étudiants.

Ils étaient 15 étudiants présents sur un total de 34 étudiants. Les autres étudiants étaient absents le jour de notre test.

3.2. Recueil des données

Nous leur avons proposé un test qui contient quatre questions, dont trois au choix multiple et deux réponses ouvertes courtes, et une question pour relier deux phrases en utilisant un pronom relatif convenable. La passation a duré 30 minutes, pour identifier les erreurs nous avons fait un pourcentage, alors que l'objectif de ce pourcentage est de savoir où résident les difficultés, et leur nature pour savoir la manière de les remédier.

3.3. Présentation du test

Nous avons fait un test composé de 4 questions, où les réponses sont données et précisées, pour déterminer les difficultés qui rencontrent les

étudiants, dans l'utilisation des pronoms relatifs *qui, que, dont, où* et la production de la proposition relative.

3.4. Les critères de correction

Nous avons d'abord corrigé les réponses. Ensuite, nous avons calculé les pourcentages des réponses correctes et fausses, afin d'arriver aux résultats finaux.

.4. Analyser des copies des étudiants³

Copie N°1 :

Cette copie met en évidence plusieurs aspects d'erreurs dont ceux de l'utilisation des pronoms relatifs (*qui, que, dont, où*)

Premièrement, l'étudiant ici utilise le pronom (*que*) au lieu de (*qui*) et *que* au lieu de (*dont*). Dans cette phrase : *Le film que nous avons vu hier à la télévision se passe en Égypte*. L'étudiant utilise (*qui*) au lieu de (*que*)**le film qui nous avons vu hier à la télévision se passe en Égypte*, ce qui montre une confusion entre (*qui*) et (*que*).

Deuxièmement, l'étudiant a une confusion de l'utilisation des pronoms relatifs et n'a pas pu composer correctement la proposition relative comme dans l'exemple, **le vin qui aiment boire cette boisson, le vin est une boisson, les française qu'aime boire*. Dans cet exemple l'étudiant n'a pas pu accorder le pronom.

L'étudiant a dit **(la femme que je rêve est rousse)*. Au lieu de dire (*la femme dont je rêve est rousse*). Dans cet exemple l'étudiant a confondu d'utilisation entre (*dont*) et (*que*)

(J'attends une lettre que ma sœur doit m'envoyer) dans cette phrase il y a un autre type d'erreur. L'étudiant a dû utiliser le pronom *que* pour lier les deux parties de la phrase, mais il a utilisé le pronom *dont*.

Copie N°2

Dans la plupart des copies il y a une négligence, pour l'utilisation de pronoms (*dont*)(*où*), comme dans cet exemple, **(la femme où je rêve est rousse)*, Il utilise (*où*) au lieu de (*dont*), *la femme dont je rêve est rousse*. De plus, dans les phrases **(j'ai visité le quartier qui se trouve le nouveau musée)* il utilise pronom (*qui*) au lieu du pronom (*où*). **C'est l'année que je suis née*. Il utilise (*que*) au lieu de (*où*) **Il retourne dans la ville qu'il a vécue* il utilise (*qui*) au lieu de (*où*). Un autre exemple marque l'ignorance du fonctionnement de la proposition relative, par l'absence de cette dernière : **C'est la femme la femme parle à son fils*, dans cette phrase l'étudiant a fait de répétition le sujet sans l'éviter.

Copie N°3 :

Cette copie contient aussi des erreurs :

Premièrement, l'utilisation de *qui* et *que*. On trouve l'étudiant utilise le pronom relatif (*qui*) à la place de (*que*)

Aussi dans la phrase *j'ai vu le film qui était très romantique*. L'étudiant a fait **j'ai vu le film le film très romantique*, cet étudiant a un problème d'identification et de production correcte de la structure de la proposition subordonnée relative.

Copie N°4

Cette copie contient la même erreur que la 3 : la confusion des pronoms relatifs (*dont*) et (*que*). Exemple : **(Catherine est mon amie que je vous*

ai souvent parlé). De plus, dans l'exemple suivant (*il continue sa recherche jusqu'au moment *qu'*il rencontre une femme *qu'*était finalement sa sœur), (*que*) est utilisé à la place de (*où*) (*jusqu'au moment où*), et à la place de *qui* (*une femme qui était ...*). on trouve dans cette copie les étudiants ont des erreurs fréquentes parce qu'ils n'utilisent pas les signes graphiques (l'apostrophe) remplace la voyelle devant le mot qui commençant par voyelle, comme ça il continue sa recherche jusqu'au moment qu'il rencontre une femme.

Copie N°5

Cette copie met en évidence plusieurs types d'erreurs dont il y a ceux qui concernent l'antécédent : *c'est la femme qui parle à son fils* l'étudiant a répété l'antécédent **c'est la femme la femme qui parle à son fils la femme*, est l'antécédent du pronom relatif (*qui*). L'étudiant méconnaît le principe de l'emploi de propositions relatives, celui d'éviter la répétition. Les pronoms relatifs remplacent les antécédents qui ne doivent pas être répétés.

Copie N°6

Les erreurs commises dans cette copie sont liées à plusieurs types :

Nous remarquons dans l'exemple *(*le prisonnier que je t'ai parlé s'est évadé*) une faute de confusion entre les pronoms relatifs (*que*) et (*dont*). L'étudiant se montre incapable de différencier l'usage de ces pronoms relatifs.

Copie N°7

L'étudiant utilise (*dont*) au lieu de (*qui*) : *(*les invités ont adoré le gâteau dont Fiona a fait*).

Copie N°8

A la différence des autres copies, on trouve ici l'emploi du pronom (dont) à la place de (où) : (**il retourne la ville dont il a vécu*)

Copie N°9

Dans cette copie, on trouve le pronom relatif qui, sujet, à la place de qu', complément d'objet devant voyelle : (**Ces gens qui il ne reconnaît pas l'aident à retrouver son passé*). Ce type d'erreurs est très fréquent dans les copies de tous les étudiants.

Copie N°10

Dans cette copie se répète la même erreur qui est dans toutes les autres copies, c'est la confusion entre (qui) et (que) et (dont) et (que) et (où) et (qui) surtout (que) et (qui) comme dans la phrase (au cinéma, j'ai vu un film que m'a beaucoup plu) l'étudiant utilise (que) au lieu de qui dans la question trois (vrai et faux) tous les étudiants mettent (v).

Copie n° 11

A la différence des autres copies, on trouve ici l'emploi du pronom (que) à la place du pronom (où), par exemple (**c'est l'année que je suis née*).

Copie n°12

Cette copie montre un problème concernant la structure de la phrase complexe avec une proposition relative : (**le vin est une boisson les français qu'aime boire*) au lieu d'écrire : « le vin est une boisson que les Français aiment boire ».

Copie n°13

Dans cette copie l'étudiant forme bien la proposition relative mais il n'utilise pas avec le pronom relatif convenable dans la phrase (ce sont les femmes qui travaillent le plus en France). Il l'écrit ainsi : **(ce sont les femmes que travaillent le plus en France)*.

Copie n°14

C'est encore une copie qui montre un problème de connaissance de la structure de la proposition subordonnée relative. L'étudiant place le pronom après le verbe, en écrivant : **(ça c'est la femme parle qui à son fils)*, au lieu de (c'est la femme qui parle à son fils).

Copie n°15

Dans cette dernière copie, il y a encore une erreur qu' est répète par la majorité des étudiants, celle de la confusion concernant l'emploi du pronom relatif (qui). Par exemple, **(ce sont les femmes que travaillent plus en France)* au lieu d'écrire (ce sont les femmes qui travaillent plus en France). L'étudiant, comme ses camarades, a un problème d'utiliser le pronom relatif (qui).

Pronoms relatifs	Le nombre total	Réponses correctes	Pourcentage	Réponses incorrectes	Pourcentage de réponses incorrecte
<i>Qui</i>	15	10	66.66%	5	33.33%
<i>Que</i>	15	6	40%	9	60%
<i>Où</i>	15	1	6.66%	14	93.33%

<i>Dont</i>	15	4	26..66%	11	73.33%
Moyen		5.25	35%	9.75	65%

Dans ce tableau nous présentons le calcul des réponses des étudiants concernant l'emploi des pronoms relatifs (qui, que, dont, où).

Selon les résultats obtenus, la majorité des étudiants ne savent pas mettre le pronom relatif à sa place (copie 1,2,3,4,5,6,7,8,9,10,14,15). En ce qui concerne les copies (11,12), ils maîtrisent bien, parmi les étudiants qui utilisent le pronom (qui) 66% ont donné les réponses correctes. Tandis que 33% d'entre eux ont des réponses incorrectes.

Nous avons également trouvé que les étudiants avaient 40% de réponses correctes au pronom relatif (que), tandis que 60% ils ont des réponses incorrectes. Nous avons observé que chacun de ces étudiants avaient des difficultés de l'utilisation des pronom relatif (dont), par conséquent les étudiants avaient 26% des réponses corrects, mais les autres étudiants ont beaucoup de fautes à utiliser le pronom (dont) ils ont 73% des réponses incorrectes. La dernière chose nous avons trouvé que tous les étudiants avaient des difficultés à utiliser le pronom (où) ils avaient 6% des réponses correctes, tandis que 93% avaient des réponses incorrectes. Cela indique que les étudiants confrontés à un problème à utiliser le pronom relatif (où).

D'après ce pourcentage, les réponses correctes étaient faibles et représentent plus de 30%. Ces étudiants ont des fautes au pronom (qui) malgré que le pronom (qui) le plus utilisée chez les apprenants car le plus facile que les autres, Et nous trouvons que le pronom (que) représente

60%. La plupart des étudiants utilisent le pronom relatif (que) d'une façon correcte, tandis que d'autres étudiants ont des fautes au pronom (que).

Selon le pourcentage nous trouvons que les étudiants n'utilisent jamais le pronom (dont) correctement dans toutes les copies sauf deux personnes. La majorité des étudiants (73%) ont des difficultés concernant le pronom relatif (dont).

Nous avons observé que, selon nos calculs, le pronom relatif (où) était le plus difficile à utiliser par les étudiants. Nous l'avons trouvé pendant la correction du test. Nous nous avons ainsi observé que tous les étudiants avaient des problèmes à l'utilisation du pronom relatif (où) et pour cette raison ils avaient 93% de réponses incorrectes.

Confusion entre :	Nombre totale	Pourcentage des réponses fautes
Qui et que	7	46.66%
qui et où	4	26.66%
qui et dont	6	40%
Que et où	10	66.66%
Que et dont	13	86.66%
Où et dont	3	20%

Ce tableau illustre la confusion qui est commis par les étudiants en ce qui concerne les pronoms relatifs et nous allons les détailler un par un, premièrement nous allons voir la confusion entre les pronoms relatifs (qui, que).

Ici comme le montre le tableau ci-dessus il y a une grande confusion du pronom (qui) avec (que). Les étudiants ne distinguent pas quand on utilise

le pronom (qui) ? Et grand nombre d'entre eux 46% a utilisé le pronom (qui) au lieu de (que).

Deuxièmement, nous avons observé qu' il y a des confusions entre (qui)et (où) nous avons su tous, le pronom relatif (qui) remplace le sujet et est suivie d'un verbe, tandis que (où) désigne le lieu et moment après tout ça ils ont 26% des confusions.

Troisièmes, nous avons trouvé que la plupart des étudiants n'ont pas distinguer entre (qui)(dont) pour cette raison, nous voyons que 40% des étudiants ont de la confusion entre eux.

Quatrième, nous avons vu la plupart des étudiants ont des problèmes d'utiliser le pronom (que) au lieu de pronom (où) on a trouvé que plus de 66% ont des difficultés entre eux.

Cinquième, nous avons trouvé que les étudiants tout à fait ont des difficultés d'utiliser les pronoms (que) (dont) plus de 73% étudiants ont la confusion entre (que et dont).

Sixième, la dernière chose les étudiants n'ont pas de confusions entre où et dont sauf trois personnes pour cette raison, ils ont 20% de la confusion.

Conclusion

Dans cette étude nous avons examiné les difficultés liées à la production écrite de la proposition subordonnée relative, pour détecter et remédier les erreurs commises par les apprenants de la troisième année à l'université de Rebat, au niveau de la production écrite de la proposition subordonnée relative.

Les résultats que nous avons obtenus confirment que la plupart des apprenants affrontent des difficultés quant à la production écrite de la proposition subordonnée relative. Ils commettent des erreurs parce qu'ils ne peuvent pas produire une proposition subordonnée relative. De plus, ils ont une confusion entre les pronoms relatifs.

Nous avons distribué un test pour les étudiants de la troisième année de l'université de Rebat. Nous avons calculé les pourcentages des réponses correctes concernant les pronoms relatifs *qui*, *que*, *où*, et *dont* pour déterminer où réside les difficultés et sur quel(s) pronom(s) ils font des confusions.

Après l'analyse, nous avons trouvé que l'origine de ces difficultés revient à une confusion des pronoms relatifs, et nous avons remarqué que plus de 66% des apprenants ont une confusion évidente à l'utilisation correcte des pronoms relatifs. Ensuite, nous avons aussi pu relever les difficultés essentielles pour ces apprenants à la production de la proposition subordonnée relative. Nous avons trouvé que la plupart des apprenants éprouvent une difficulté pour bien former une proposition relative, et plus de 73% ont des problèmes au pronom (*dont*) et (*qui*).

Nous pouvons mettre fin à ces difficultés en proposant des exercices structuraux dans des cours plus ou moins intensifs, avec une attention

particulière à l'utilisation des pronoms relatifs et leur place dans la proposition subordonnée relative.

A l'égard des difficultés de la proposition subordonnée relative et les pronoms relatifs simples, il est conseillé de demander aux apprenants de faire des exercices intensifs sur la construction de la phrase avec les pronoms relatifs simples.

Nous recommandons les chercheurs de suivre le chemin pour arriver à un résultat plus approfondi concernant les difficultés liées à la production écrite des pronoms relatifs et de la proposition subordonnée relative.

Bibliographie

- D.Denis, 1994, *grammaire du français*, Paris.
- M.Grevisse, 1993, *le bon usage*, Paris.
- N.Garric, 2013, *introduction à linguistique*, Hachette, Paris.
- N. LE Querler, 1994, *précis de syntaxe française*, Paris.
- P. Léon –Parth Bhatt, 3 édition, 2014, *structure du français moderne*, TORONT.
- L. Wagner et PINCHON, 1994, *grammaire du français*, Paris.
- M. Riegel – JEAN Christophe Pellat René Rioul, 1994, *Grammaire méthodique*, Paris.
- J. Moeschler –ANTOINE Auchlin, 4 édition 2018, *introduction à linguistique contemporaine*.
- E. Dragan, 2012, *grammaire théorique de la langue française cours théorique*, Russie.
- L. Pierre et BAHATT Parth, 2005, *structure du français moderne : introduction à l'analyse linguistique*, copyright Canadian Scholars' press Inc., Toronto Ontrario .
- N. Franck, 2004, *structure de la phrase en français moderne*, CNRS, université de Sorbonne Paris.

Sitographie

- <https://www.bonjourdefrance.com/n8/cdm2.htm> [consulté le 6/9/2019]T. 7/34.
- <https://www.francaisfacile.com/cgi2/myexam/voir2r.php?id=25855> [consulté le 6/9/2019].
- <https://francais.lingolia.com/fr/grammaire/les-pronoms/pronoms-relatifs> [consulté le 6/9/2019].
- <https://www.alpha-b.fr/pronom-relatif-dont/> [consulté le 25/9/2019].
- [https://parlez-vous-french.com/20-erreurs-courantes-en-francais /](https://parlez-vous-french.com/20-erreurs-courantes-en-francais/) [consulté le 25/9/2019].

Table des matières

Sujet	page
Dédicace	I
Remerciement	II
Résumé	III
Abstract	IV
مستخلص	V
Introduction générale	1
Chapitre I Aperçu de linguistique, aspect générale de la syntaxe	
1.1. Linguistique	4
1.1.2. Les branches de linguistiques	4
1.1.3. Les domaines de linguistiques	5
1.1.4. Que décrit le linguiste	6
1.1.5. Le linguistique et grammaire	7
1.2. La grammaire française	7
1.2.1 la grammaire moderne	8
1.3. L'origine de l'écriture	8

1.3. Syntaxe structural	10
1.3.1.1 La terminologie traditionnelle	10
1.3.2. la phrase syntaxique	11
1.3.2.1. Définition de la phrase traditionnelle	11
1.3.2. critères syntaxique	11
1.3.3. phrase simple et phrase complexe	12
1.3.4. fonctions primaires et fonctions secondaires dans la phrase	12
1.3.5. Les unités syntaxiques	13
1.3.6.1. la syntaxe	14
1.3.7. les catégories de syntagmes	15
Chapitre II	
2.1 La phrase simple en française	17
2.2. la phrase complexe	18
2.3. La subordination	20
2.4. Place de proposition relative	22
2.4.1 Proposition subordonnée	24
2.4.2. la subordination	25
2.4.3. Les conjonctions de subordination	26

2.4.4. les locutions conjonctive	27
Chapitre III	
3.1. Public visé	29
3.2. Recueil des donnés	29
3.3. Présentation de corpus	30
3.4. Pourcentage sur les copies de teste	30